

Conditions particulières de l'aide financière
selon le type de rénovation
2ème semestre 2017



ISOLATION

Isolation Combles et toitures

Isolation thermique de résistance thermique:

$R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ en combles perdus et
 $6 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ en rampant de toitures.

Isolation des murs

Mise en place d'un doublage isolant (complexe ou ossature) de résistance thermique:

$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ sur murs existants.

Isolation d'un plancher

Mise en place d'un double isolant (complexe ou ossature) de résistance thermique:

$R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ sur/sous plancher.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Chaudière individuelle à haute performance énergétique

La puissance thermique nominale de la chaudière est inférieure ou égale à 70 kW.

La chaudière est équipée d'un régulateur relevant de l'une des classes IV, V, VI, VII ou VIII telles que définies au paragraphe 6,1 de la communication de la Commission 2014/C 207/02 dans le cadre du règlement (UE) n° 813/2013. La facture mentionne obligatoirement l'installation d'un équipement avec ses marques, références, puissance, classe du régulateur et l'ETAS (η_s); elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'efficacité énergétique saisonnière (E_{ts}) selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013 est supérieure ou égale à 90%; L'ETAS(η_s) prise en compte est celle de la chaudière seule pour les besoins de chauffage des locaux (hors dispositif de régulation).

Appareil indépendant de chauffage au bois

Le rendement énergétique " η " de l'équipement est supérieur ou égal à 70%.

La concentration en monoxyde de carbone "E" mesurée à 13% d'O₂ est inférieure ou égale à 0,3%. L'indice de performance environnemental, dénommé "I", est inférieur ou égal à 2. L'indice de performance environnemental "I" est défini selon un calcul en fonction du type d'appareil installé.

Le rendement énergétique et la concentration en monoxyde de carbone sont mesurés selon des normes et en fonction du type d'appareil installé.

Pompe à chaleur AIR/AIR

Pompe à chaleur air/air possédant un SCOP (Coefficient de performance saisonnier) supérieur ou égal à 3,9.

Etude faisabilité réseau validée par notre bureau d'étude.

Pompe à chaleur AIR/EAU ou FUAU/EAU

Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau dont l'efficacité énergétique saisonnière (E_{ts}), selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013, est supérieure ou égale à : - 102% pour les PAC moyenne et haute température, - 117% pour les PAC basse température.

L'E_{ts} prise en compte est celle de la pompe à chaleur seule pour les besoins de chauffage des locaux (hors dispositif de régulation).

Etude faisabilité réseau validée par notre bureau d'étude.



« L'énergie est notre avenir, économisons-la! »

LETTRE D'INFORMATIONS

www.pronleroy.com

106

Tél: 03.44.51.74.03

NOVEMBRE 2017

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 17h à 18h Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h30 à 11h45

SAMEDI 4 Nov

Permanence
ANNULEE



03 44 42 73 09



03 60 56 40 09

Quelques devinettes...

Qu'éch' qu'est l'pus tchurieux à nos maisons ?

Ch' est ch'pot d'chambe.

Qu'éch' qui tran-ne quant' tu rèintres ?

Ch'est no pain..



Des breumes et des pleuves éd novème i foait't toudi un bieu moé d'décème.



De la brume et des pluies de Novembre font toujours un beau mois de Décembre.

ARMISTICE 1918
10h30 Commémoration Salle de la Mairie

11 NOVEMBRE



Association de Sauvegarde du Patrimoine

La cérémonie de bénédiction de la

Banrière ST FIACRE

Au cours de la Messe du
18 Novembre à partir de 18h



GOUTER des ETERNELS

Initialement prévu le 8 Novembre est annulé
Salle communale indisponible (travaux)

SIA le MOULIN

Nous vous rappelons que les travaux de raccordement doivent faire l'objet de deux visites de l'Entreprise VERDI : **tél: 03 44 13 13 57**

- 1 visite tranchée ouverte (déclenchée par votre artisan)
- 1 visite tranchée fermée une fois les travaux achevés (**déclenchée par vous**)

A cette occasion, vous remettrez : la facture des travaux acquittée, la facture de la vidange de fosse et le bordereau de suivi de déchets, ainsi que votre RIB.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Cressonsacq, Pronleroy, La Neuville Roy et Montiers

BIBLIOTHEQUE

Samedi 4 Novembre

OUVERTE de 10h30 à 12h

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

<https://ants.gouv.fr>

Vos démarches	Les titres	Les solutions	Nos partenaires	L'international	Nos marchés publics	Contactez l'ANTS
Demander un permis de conduire	Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur	Je vends ou je donne mon véhicule				
Connaitre le solde de mes points	Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur	Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)				
Où en est mon permis de conduire	Où en est mon passeport / ma CNI	Je modifie l'adresse sur ma carte grise				
		J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion				
		Je souhaite faire une autre demande				

A compter du 1er Novembre 2017 ces démarches ne pourront être réalisées qu'en ligne.

PRONLEROY...Cimetières propres

Conçus comme des espaces publics, les deux cimetières de la commune ainsi que leurs sépultures doivent être entretenus. Ils doivent faire l'objet de soins constants, à la fois par respect des morts et de leurs proches, mais aussi pour des obligations d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité.



Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de veiller à la propreté de leurs tombes ainsi qu'à l'espace entre celles-ci.

Le reste du domaine public : allées, espaces engazonnés sont à la charge de la commune.

Le règlement est consultable en Mairie et sur pronleroy.com

DIMANCHE 19 Novembre

PRONLEROY

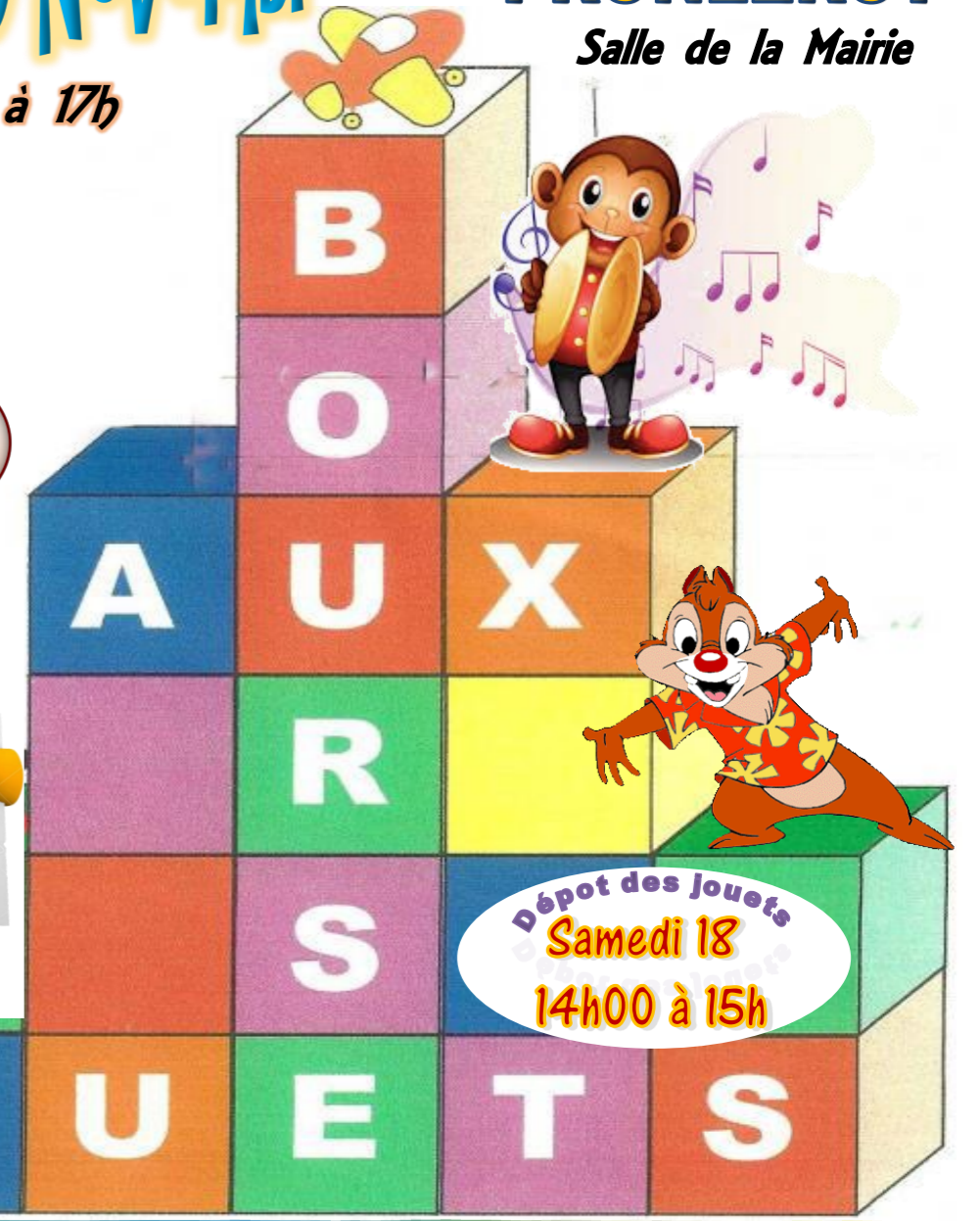
Salle de la Mairie

Ouvert de 10h à 17h

INSCRIPTIONS 4€

Claire DEVILLER
03.44.51.12.74

Laissez votre N°Port ou mail afin de recevoir vos numéros affectés pour coller sur chaque jouet (40 maxi)



Dépot des Jouets
Samedi 18
14h00 à 15h

Avant le 15 Novembre 2017 déposer votre bon avec choix du magasin

A partir du 18 Novembre 2017, retrait de votre bon d'achat aux heures de permanences.

Déposer vos jouets en Mairie aux permanences des Samedi 9, Lundi 11 et Mercredi 13 décembre

Pour la distribution du **PERE NOEL** du Dimanche 17 Décembre 2017

NOEL des ENFANTS De 0 à 12 ans